

Paroisse Saint EBBON  
20 rue Voltaire  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 03.86.86 75 22  
Paroisse.sainteibbon89@orange.fr

Villeneuve l'Archevêque, le 16 juin 2016.

<b>NOTE AUX ENTREPRISES DE POMPES FUNEBRES</b>
--

**Pour l'ensemble paroissial Cerisiers - Theil sur Vanne - Villeneuve l'Archevêque qui s'appelle désormais Paroisse Saint EBBON :**

Nous vous demandons d'avertir la famille que vous recevez, que le prêtre ne peut matériellement être partout en même temps. **En concertation avec lui, ce sont donc des laïcs qui assurent la préparation, l'organisation et l'animation de la célébration religieuse avec la famille du défunt. Merci de ne pas fixer de date ni d'heure avant d'avoir pris contact avec les laïcs responsables ; ils ont besoin d'un délai pour s'organiser. Et ce sont eux qui voient avec le prêtre si, dans la mesure de ses disponibilités, il peut être présent à la célébration.** Sachez que ce n'est pas parce que le prêtre ne peut être présent à la célébration, que le défunt sera moins bien accompagné par la prière des chrétiens. Et qu'il célébrera une messe à l'intention du défunt par la suite.

Voilà ci-dessous la liste des personnes à contacter **d'abord et avant tout**, par secteur.

1. Secteur de Cerisiers :

Villages de Cerisiers, Arces, Dilo, Villechétive, :  
Madame Claire BECHEREAU 06 83 26 43 72 / 03.86.96.20.12

Villages de Fournaudin, Boeurs en Othe, Vaudeurs, Coulours, Cérilly :  
Madame Marie-Noëlle CHATELIN 03.86.96.23.99 / 06.86.83.00.26

**NB : Sur l'ensemble de nos 3 secteurs, toutes ces personnes peuvent aussi se remplacer les unes les autres, en cas de vacances, ou de toute autre absence. En dernier recours, vous pouvez contacter la Maison Paroissiale de Cerisiers au 03.86.96.21.34.**

2. Secteur de Theil sur Vanne

Villages de Vaumort, Vareilles, Villiers Louis : Madame Claire BECHEREAU 06 83 26 43 72 / 03.86.96.20.12

Villages de Theil sur Vanne, Pont sur Vanne : Madame Marie-Noëlle CHATELIN 03.86.96.23.99 / 06.86.83.00.26

Village de Noé : Madame Christiane MARRET 03.86.88.24.15

**NB : Sur l'ensemble de nos 3 secteurs, toutes ces personnes peuvent aussi se remplacer les unes les autres, en cas de vacances, ou de toute autre absence. En dernier recours, vous pouvez contacter la Maison Paroissiale de Cerisiers au 03.86.96.21.34.**

*Mise à jour du 16/06/16*

### 3. Secteur de Villeneuve l'Archevêque

Villages de Villeneuve l'Archevêque, Molinons, Foissy sur Vanne, Chigy, Flacy, Bagneaux, Lailly, Courgenay, La Charmée, **Les Clérimois** : Madame Monique BRACKELAERE 03.86.86.76.17

Village des Sièges : Madame Marie-Noëlle CHATELIN 03.86.96.23.99 / 06.86.83.00.26

**NB** : Sur l'ensemble de nos 3 secteurs, toutes ces personnes peuvent aussi se remplacer les unes les autres, en cas de vacances, ou de toute autre absence. En dernier recours, vous pouvez contacter la Maison Paroissiale de Cerisiers au 03.86.96.21.34.

Si sur demande de la famille l'équipe doit se rendre au cimetière, nous vous prions de respecter la célébration prévue par l'Eglise en ce lieu et présidée par un membre de l'équipe.

#### **Note concernant l'offrande**

Pouvez-vous dire à la famille que vous recevez, que l'offrande est absolument **libre** ? Au 1<sup>er</sup> Janvier 2013, la somme indicative est de **170 €** (décision du COFIDI : Comité Financier Diocésain). Le service des obsèques à l'Eglise n'est pas fait dans un but commercial : on ne paye pas pour une prière. Et les laïcs ne sont pas rémunérés pour ce service non plus. Ils le font bénévolement. L'offrande que la famille versera servira à participer aux frais de chauffage, entretien des maisons paroissiales, assurances, électricité, téléphone, eau, photocopies, documentation indispensable pour animer les paroisses, essence, salaire décent du prêtre, et enfin à faire dire une messe par le prêtre à l'intention du défunt, en général le dimanche qui suit la célébration des obsèques.

Il est souhaitable de laisser à la famille le libre choix de remettre cette offrande :

- ◆ Aux animateurs le jour de la célébration
- ◆ A vous-mêmes si cela est plus facile. Dans ce cas, lorsque vous nous envoyez le chèque, veillez à le libeller à l'ordre de : **La Paroisse Saint EBBON**. Les presbytères n'ont pas de comptes bancaires !

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le prêtre responsable de la paroisse,

Jean Eric AGBOBLI et l'équipe d'animation paroissiale